

Pas de retrait, pas de trêve

Communiqué SUD Renault Guyancourt du 20 décembre 2019

Édouard Philippe a confirmé jeudi 19 décembre qu'il maintenait son projet de réforme des retraites par points avec un âge d'équilibre à 64 ans.

Les soi-disant « avancées sociales » annoncées jeudi par le gouvernement ne sont qu'un rideau de fumée qui ne peuvent masquer un recul des droits acquis par les salariés si le gouvernement arrivait à ses fins.

Concernant la pénibilité, Édouard Philippe ne veut pas réintroduire les quatre critères de pénibilité qu'il a supprimés en septembre 2017.

Sur le minimum de pension à 1000 euros à condition d'avoir une carrière complète, c'est à dire tous ses trimestres, le Premier ministre a évoqué une possible augmentation au-delà de 85 % du Smic. Ce taux était déjà inscrit dans une loi de 2003 et n'a jamais été respecté.

Le Premier ministre a aussi évoqué la possibilité d'ouvrir la retraite progressive à plus de monde, notamment les cadres au forfait.

Toutes ces mesures sont utilisées par le gouvernement comme produit d'appel pour faire avaler sa réforme. Elles pourraient tout aussi bien être prises dans le cadre du système actuel.

Le gouvernement conditionne ces mesures à leur financement par un âge pivot permettant d'équilibrer les caisses de retraites. Dans le même temps, il veut plafonner l'assiette des cotisations retraites à 10000 euros de salaire mensuel (au-delà le taux de cotisation retraites passerait de 28 à 2,8 %). Cela revient à baisser les cotisations retraites de 5 milliards par an en moyenne sur les quinze prochaines années, faisant ainsi un cadeau de 3 milliards de cotisations patronales par an, dont les principales bénéficiaires seront les entreprises du CAC40.

C'est le gouvernement qui crée les problèmes de financement des retraites : par sa politique de baisse des cotisations sociales, de réduction d'effectif dans les services publics et de modération salariale, voire de blocage des salaires. Ainsi, il n'y aura aucun coup de pouce pour le SMIC au 1er janvier 2020. Il augmentera mécaniquement de seulement 1,2 %, passant à 1219 euros nets, soit une hausse de 15 € par mois.

SUD Renault Guyancourt réaffirme tout son soutien aux salariés en grève depuis 15 jours, comme à la SNCF et à la RATP. Ce sont eux, par leur grève, qui ébranlent le gouvernement et l'amènent à faire ces quelques concessions, pas les postures de certains dirigeants syndicaux soi-disant « réformistes » qui surfent sur une mobilisation qu'ils n'ont pas déclenchée et à laquelle ils demandent pourtant de s'arrêter.

Le gouvernement ne retire pas son projet et maintient la pression. Les opposants à ce projet n'ont donc aucune raison de décréter une trêve de Noël et de baisser la garde. Le gouvernement porte l'entière responsabilité des difficultés rencontrées par les usagers des transports.

Nous appelons les salariés Renault et prestataires à se joindre aux actions contre la réforme des retraites qui seront menées en cette fin d'année, alors que le Technocentre et le site d'Aubevoye ferment quinze jours jusqu'au 5 janvier 2020.

Le 28 décembre sera notamment une journée de forte mobilisation et d'actions interprofessionnelles sur tout le territoire.

Nous les appelons également à se préparer à faire grève et à manifester jeudi 9 janvier 2020 à l'appel de l'intersyndicale nationale.

D'ici là, bonne lutte et bonnes fêtes de fin d'année !

SUD Renault Guyancourt, le 20 décembre 2019 - sud.tcr@orange.fr